Local Syndical :
CFP de Châteaulin
5, Place de Kerjean
CS 90055
29150 Châteaulin

solidairesfinancespubliques.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr

Compte rendu du Comité Technique Local du 11 mai 2021

Dans sa déclaration liminaire, **Solidaires Finances Publiques** est revenu sur les conséquences dramatiques de la pandémie de Covid-19.

Notre Organisation Syndicale a également dénoncé les attaques multiples contre les salarié.e.s du privé comme du public : réforme de l'assurance chômage, loi de transformation de la fonction publique, réforme des retraites).

Déclaration liminaire :

https://sections.solidairesfinancespubliques.info/290/actualite/ctl/168-ctl-du-11-mai-2021-declaration-liminaire.html

Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) des cadres supérieurs

Selon la Direction, la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois, et des Compétences (GPEEC) vise à offrir de nouvelles opportunités de carrière aux cadres supérieurs :

- Une plus grande visibilité, avec une vision à 6 ans du réseau.
- Des carrières plus diversifiées et rééquilibrées entre postes administratifs et comptables et des carrières plus attractives.
- De nouveaux besoins (soutien technique et managérial) et de nouvelles fonctions (conseiller aux décideurs locaux, conseiller mobilité carrière).
- Un accompagnement renforcé en développant des outils d'aide et de formation pour bâtir le parcours professionnel, développer la mobilité ou préparer une promotion.

Solidaires Finances Publiques rappelle les propos de la Direction, lors du Comité Technique du 19 mars 2021, qui estimait que la DDFiP du Finistère se distingue par l'effet relatif des concentrations résultant du NRP, c'est-à-dire que les nouveaux « gros postes » du département, bien qu'ayant parfois des charges et des enjeux supérieurs, se retrouvent être « relativement » moyens ou « plus petits » que tous les autres postes de même catégorie, classés ailleurs en France, dans le cadre de l'enveloppe fermée.

L'effet est qu'ils seront globalement moins bien classés qu'à ce jour. Au total, en trois ans, la DDFiP perd 12 postes comptables éligibles à classement (de 35 à 23). 7 postes (4 comptables et administratifs) bénéficieront d'une indiciation.

Solidaires Finances Publiques rappelle que la période 2020 / 2024 sera marquée par :

- Le départ en retraite d'un tiers des A+ (environ 3 300 départs).
- Un resserrement drastique du réseau (environ 50 % des structures rayées de la carte).
- Des nouveaux besoins (soutien technique et managérial) et de nouvelles fonctions (plus de 1 000 Conseillers aux Décideurs Locaux, 110 postes d'encadrement dans les 70 services relocalisés).
- Des possibilités accrues d'indiciation dans la sphère administrative en volume, et accessibles à de nouveaux grades (IP et IDIV HC).

Solidaires Finances Publiques revendique un repyramidage, et non un reclassement des postes, qui semble d'ailleurs s'apparenter à un déclassement généralisé...

En effet, le resserrement du réseau génère de nouvelles structures, de taille plus importante, et plus dispersées sur le territoire, d'où des difficultés accrues en termes :

- D'encadrement managérial et technique (volume des effectifs et articulation présentiel / télétravail / travail à distance au sein de l'équipe).
- De périmètre de missions, de charges, et d'enjeux financiers.
- D'effectivité du régime de responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics.

Solidaires Finances Publiques estime que la Direction Générale ne doit donc pas inscrire cette opération de reclassement dans une enveloppe budgétaire fermée.

Rappelons que le resserrement drastique du réseau, dû à l'actuel NRP, libère des indices qui permettent ce repyramidage.

Solidaires Finances Publiques exige donc un classement des futures structures qui prenne en compte ces éléments, et qui soit construit sur la base de critères représentatifs des enjeux managériaux, financiers, et des charges de tous les postes (comptables et administratifs).

Solidaires Finances Publiques estime que ce nouveau classement engendrera un changement de culture qui va soulever des inquiétudes chez les cadres. Un.e directeur/trice aura, demain, beaucoup plus de latitude dans la gestion des A+ (choix discrétionnaires pouvant écarter des A+ venant d'un département extérieur et peu connu d'une Direction de certains postes).

Pour **Solidaires Finances Publiques**, ces nouvelles règles de gestion pourraient, à terme, être transposées aux agent.e.s A – B – C : généralisation des postes à profil, mise en concurrence.

Solidaires Finances Publiques estime que ces modes de gestion vont générer du mal-être au travail, voire des situations individuelles catastrophiques dans les prochaines années.

Projections NRP pour les années 2022 et 2023

Solidaires Finances Publiques a rappelé son positionnement concernant le Nouveau Réseau de Proximité : notre Organisation Syndicale demande le **retrait immédiat de cette réforme** scélérate.

Solidaires Finances Publiques estime que ce projet de transformation des Finances Publiques se confirme comme une construction artificielle, éloignée des attentes des contribuables.

Cette restructuration concrétise avant tout une rupture dans la proposition de service public, avec la disparition progressive des accueils physiques traditionnels, et la mise en place d'une proximité numérique, désincarnée, délocalisée ; et l'implantation de services de substitution (France Services, FiscoBus…), sans la technicité des agent.e.s du réseau DGFiP.

Solidaires Finances Publiques dénonce cette volonté de notre Administration de scinder l'accueil des usagers de la gestion des dossiers (front office / back office).

Solidaires Finances Publiques interroge la Direction sur la possibilité de fusionner les Services de Publicité Foncière de Brest et Quimper en 2022 sans création du Service Départemental de l'Enregistrement (prévu en 2023) ?

La Direction indique être dans l'attente d'informations sur la date de fusion des SPF du Finistère, mais la Centrale souhaite que tous les SPF soient fusionnés pour le 30 juin 2022.

La Direction a demandé à la DG s'il peut être envisagé une dérogation Finistèrienne afin de fusionner les SPF en 2023 ? La Direction ne peut donc pas communiquer sur une date de fusion, mais si les SPF fusionnent en 2022, il y aura toujours 2 services d'enregistrement, jusqu'au moment de leur fusion en 2023.

Par ailleurs, Mme Bouvet confirme le maintien d'une antenne SPF à Quimper après la fusion.

La Direction est consciente qu'avant d'envisager la fusion des SPF, il faudra que les délais de publication soient égaux (plus de 100 jours d'écart à ce jour entre les 2 SPF).

La Direction estime qu'il faudrait combler les déficits d'emplois dans les SPF (enfin), et espère une reprise des formations pour les nouveaux agent.e.s.

Retour d'expériences (RETEX) relatif au NRP 2021

La Direction indique que des réunions collectives et rendez-vous individuels ont été proposés aux agent.e.s avant toutes les opérations de fusion par la RH.

Solidaires Finances Publiques regrette néanmoins le manque de réunions collectives avant les rendez-vous individuels afin de présenter les restructurations.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, la Direction vend le NRP aux agent.e.s à coups de promotion du télétravail, travail à distance, et prime de restructuration… MÉFIANCE !!!

M. Lauvernier indique que sa division vient juste de recevoir les derniers plans de Quimper Ty Nay : le but recherché est de bouger le moins de cloisons possibles.

Selon M. Lauvernier, il faut une remise en cohérence totale du bâtiment en repositionnant certains services au rez-de-chaussée, et en créant des bureaux de travail partagé (travail à distance / télétravail) à l'étage.

Solidaires Finances Publiques dénonce cette boulimie de travaux incessants et coûteux, et rappelle qu'il faut être extrêmement vigilant par rapport à l'impact psychologique qu'engendrent ces nouveaux modes de travail sur le collectif (sentiment d'isolement, transmissions des informations et échanges entre agent.e.s plus compliqués…).

Solidaires Finances Publiques regrette un RETEX essentiellement tourné vers les aspects immobiliers et logistiques, au détriment d'une analyse objective des contraintes liées à la mise en place de nouvelles organisations de travail.

Questions diverses

Restaurant administratif de Brest

Solidaires Finances Publiques interroge la Direction sur le devenir du restaurant administratif de Brest Duquesne.

M. Lauvernier répond que le restaurant administratif de Brest doit faire face à une baisse du nombre de repas servis depuis le début de la crise sanitaire (avant la crise = 160 repas par jour, 70 repas par jour maintenant). Cela engendre des difficultés financières importantes.

Le télétravail a un impact non négligeable sur la fréquentation des restaurants administratifs. Les agent.e.s en présentiel déjeunent également plus souvent à l'extérieur.

Le Bureau de l'association souhaite passer la main, mais aucun membre ne souhaite, à ce jour, reprendre la présidence.

La Centrale va répondre favorablement à la demande de subvention exceptionnelle afin de combler le déficit, et assurer la pérennité financière de l'association jusqu'à la fin de l'année 2021 (fin du contrat avec le prestataire actuel qui avait imposé des conditions financières particulièrement contraignantes).

La Centrale réfléchit à la transformation du restaurant administratif de Brest en RIA.

La Direction a également pris des contacts avec la ville de Brest, les hôpitaux (civil et militaire), le CROUS afin d'envisager la livraison de repas.

M. Lauvernier précise que la Centrale souhaite absolument conserver une restauration collective à Brest. De plus, à partir de 2023, plus de 300 agent.e.s (200 aujourd'hui) travailleront à Duquesne, Chateaubriand et à la Cité Administrative).

Un sondage sur les souhaits des agent.e.s qui fréquentent le restaurant administratif de Brest va être proposé par la Direction.

Départ à la retraite du docteur Guilloud

Solidaires Finances Publiques demande la confirmation du départ à la retraite du docteur Guilloud, et s'interroge sur les recherches engagées par le Secrétariat Général afin de trouver un.e remplaçant.e ?

Le docteur Guilloud confirme son départ à la retraite au 1er octobre 2021 (mais elle ne sera plus présente à partir de fin juin).

Solidaires Finances Publiques fait remarquer qu'il n'y aura plus de médecin du travail au sein de notre Administration, dans le Finistère, pendant au moins 3 mois… en pleine crise sanitaire !!! Espérons qu'un.e médecin du travail accepte le poste à partir du 1er octobre…

Le docteur Guilloud indique que les autres médecins du travail de la région assureront l'intérim.

En réponse, à la question de **Solidaires Finances Publiques**, le docteur Guilloud confirme que le Secrétariat Général a entamé des démarches afin de trouver un.e remplaçant.e à partir du 1er octobre 2021.

Une personne intéressée par le poste s'est renseignée, mais a été refroidie par les conditions d'exercice du médecin du travail (pas d'infirmière, pas de secrétaire…).

Affectations des inspecteurs stagiaires / mouvements de mutation

Solidaires Finances Publiques souhaite connaître l'affectation des 9 inspecteurs stagiaires qui vont arriver dans le département le 17 mai. La Direction s'engage à publier les affectations sur Ulysse 29.

8 inspecteurs / inspectrices seront présent.e.s (une inspectrice fera finalement son stage dans le Puy-de-Dôme).

Solidaires Finances Publiques souhaite que la Direction joue le jeu du dialogue social avec les représentant.e.s du personnel en nous communiquant les mouvements relatifs aux mutations et affectations locales (suppression des CAPL). Mme Brigant indique que cela sera publié sur Ulysse 29.

Également, notre Organisation Syndicale demande communication de la date de la réunion informelle sur les mouvements de mutation au 1er septembre ? Mme Brigant n'a pas encore fixé de date.

Solidaires Finances Publiques souhaite connaître les dates des mouvements de mutation concernant les IDIV et IP afin que les agent.e.s puissent avoir connaissance des chefs et cheffes qui dirigeront les services au 1er septembre avant de rédiger une demande de mutation locale. Là encore, la Direction n'est pas en mesure de répondre à notre demande.

Prime de restructuration si ALD ou détachement

Solidaires Finances Publiques a interrogé la RH sur la possibilité pour un.e agent.e. ALD ou détaché.e de percevoir la prime de restructuration si la résidence administrative où il/elle est affecté.e est supprimée pour cause de NRP ?

M. Berzin confirme que dans un tel cas de figure, l'agent.e ALD ou détaché.e pourra prétendre au versement de la prime si elle/il est présent.e dans le service au moment de la restructuration.